*[Vos coordonnées]*

***Monsieur François Bayrou***

***Premier Ministre***

***Hôtel de Matignon***

***57, rue de Varenne***

***75007 Paris***

*[Date]*

Monsieur le Premier Ministre,

Militant pour le droit de mourir dans la dignité, c’est-à-dire pour la liberté de chacun de disposer du droit de choisir les conditions de sa propre fin de vie, en conscience, je vous demande de bien vouloir respecter les Françaises et les Français qui réclament un droit identique à celui dont disposent nos voisins néerlandais, belges, luxembourgeois, suisses, espagnols, portugais et autrichiens – pour ne citer que les seuls Européens.

Je dois vous dire que vos récents propos affirmant que des enfants trisomiques pourraient être euthanasiés si une telle loi était votée en France et qu’en Belgique des adolescents sont euthanasiés parce qu’ils seraient mal dans leur peau, sont terriblement erronés.

Comme l’Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, dont je suis proche, je soutiens la discussion prochaine des propositions de loi d’Annie Vidal *relative aux soins palliatifs et aux soins d’accompagnement* et d’Olivier Falorni *relative à la fin de vie* ; aide active à mourir et soins palliatifs étant deux réponses fraternelles à une même situation de fin de vie, selon la volonté du patient, il n’y avait pourtant aucune raison de les dissocier. L’avoir fait ressemble grossièrement à une manœuvre dilatoire.

Dans tous les pays qui l’ont légalisée, l’aide active à mourir est reconnue comme un soin de fin de vie. Pourquoi, en France, en serait-il autrement ?

Monsieur le Premier Ministre, je vous demande d’œuvrer au service de l’intérêt général et non pas au nom de vos convictions personnelles. Les Françaises et les Français n’ont que trop attendu pour pouvoir enfin mourir dans les conditions qu’ils ont choisies, dès lors que la médecine est impuissante à les soigner.

Je compte sur vous, comme des millions de Français, pour permettre enfin la légalisation de l’aide active à mourir et vous prie de croire, monsieur le Premier Ministre, à ma respectueuse considération.

***[Signature]***